



Projet scolaire : *simulation d'élection*

L'âge minimum pour participer aux élections au Luxembourg est fixé à 18 ans. L'abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans a été rejeté lors d'un référendum en 2015.

Ce projet permet d'une part aux élèves de se pencher sur les différents partis et programmes électoraux. Les questions suivantes sont notamment soulevées : pour quel parti ou quel-le-s candidat-e-s les élèves voteraient-ils-elles ?

Quels aspects jouent un rôle dans la décision ? Dans quelle mesure le fait que des mineur-e-s participent à des référendums ou à des élections législatives fait-il une différence ? Dans ce contexte, la voix des jeunes (mineur-e-s et primovotant-e-s) est comparée au résultat effectif du scrutin.

En se basant sur la convocation aux élections nationales, les enseignant-e-s créent un outil de vote numérique (par exemple à l'aide de Microsoft Forms) avec les candidat-e-s des partis du district électoral de leur école.

Le vote peut aussi porter sur les partis représentés lors des élections législatives. L'ensemble de la communauté scolaire ou l'ensemble des classes d'un même niveau scolaire participe à l'élection. Plus il y a de jeunes qui participent, plus les statistiques sont pertinentes.

Liste de vérification pour la préparation

- Quelles classes participent ?
- Quel outil est utilisé ?
- Quel jour (ou jusqu'à quel jour) faut-il voter ? (de préférence avant les vraies élections)
- Qui évalue les résultats ?
- Comment les résultats sont-ils communiqués ?

Évaluation de la simulation d'élection

- Combien d'élèves ont participé ?
- Quels sont les résultats des élections au sein de la communauté scolaire ? Quel(s) parti(s) arrive(nt) en tête ? Quel(s) parti(s) n'a(ont) pas été élu(s) ?
- Y a-t-il des différences par rapport aux vraies élections ? Si oui, comment s'expliquent-elles ?